la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social

ᑲ·ᐁᔑ·ᐊᐃᑌᑯ ᑕᓐ ᒐᔨᓴ
ᓇᓇᑲᒡᓴᑕᒃᓄᒡ
ᐋᓴᒋ

COMPTE RENDU

419e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATES :	**419 A :** 30 octobre 2023 **419 B :** 7 novembre 2023
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Luc Lainé, président Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC Lucas Del Vecchio, GNC Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la 419e réunion est adopté tel que proposé.

2) Adoption du compte rendu de la 418e réunion

Le compte rendu de la 418e réunion est adopté tel que proposé.

Action : Faire traduire et classer le CR 418.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 5 octobre 2023 et le 30 ocotbre 2023 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec
N/Réf. : 3214-03-045

a) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
b) Complément d'information (Réponses aux questions et commentaires)
c) Complément d'information (Addendum)
d) Rapport d'analyse
   - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, en octobre 2022, pour recommandation, l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour le projet de carrière à proximité de l'aménagement La Grande-3. À la suite de l'analyse de l'étude d'impact et d'un complément d'information, reçu le 12 juin 2023, il est ressorti que le projet ne pourrait être éligible à une autorisation ministérielle en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) puisqu'il contrevenait à l'article 20 du Règlement sur les carrières et sablières, dont le 2e alinéa stipule que : « *L'exploitation d'une carrière ou d'une sablière est également interdite dans un marais ou une tourbière ouverte ».* Le COMEX a reçu, le 5 octobre 2023, un addenda au projet, proposant une nouvelle configuration de la carrière afin d'éviter une tourbière ouverte.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur relativement à ce projet et recommandent, avec condition, à l'Administrateur provincial d'autoriser le projet. Le rapport d'analyse sera joint à la lettre et inclura la condition qui devra encadrer la réalisation du projet.

#2023-1030-01 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et recommandent, avec condition, d'autoriser le projet (condition précisée dans le rapport d'analyse).*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation

5) Projet minier Éléonore – Augmentation du volume d'extraction de la carrière C-02 par Goldcorp Canada Ltd
N/Réf. : 3214-14-042

a) Demande de modification du certificat d'autorisation
- Pour recommandation

ATTENDU QUE Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 6 octobre 2023, la demande de modification du certificat d'autorisation (CA) global émis le 10 novembre 2011 pour le projet de carrière à la mine Éléonore.

Une demande de modification de CA a été déposée en septembre 2022 pour l'agrandissement de la carrière C-02, incluant l'augmentation de l'aire d'exploitation totale à 26,11 ha, l'accroissement du volume d'extraction total à 3 020 00 m^3 et du taux d'extraction annuel à 800 000 m^3. L'objectif de cette modification du CA était de sécuriser l'aménagement de la carrière C-02, dont les paliers de restauration c'étaient affaissés. La présente demande de modification résulte d'une erreur d'estimation des volumes d'extraction présentés par le promoteur dans les documents de la demande de septembre 2022. Ainsi, plutôt que d'indiquer un volume d'extraction 70 000 m^3, la demande aurait dû indiquer un volume de 875 000 m^3.

ATTENDU QUE le COMEX a pris connaissance du document transmis par le promoteur et recommande à l'Administrateur provincial d'autoriser la modification du certificat d'autorisation global du 10 novembre 2011 puisque l'objectif de la demande est de corriger l'erreur au volume d'extraction la carrière C-02, que l'ensemble des autres composantes d'exploitation demeurent inchangés, et qu'aucun impact significatif additionnel n'est appréhendé.

Dans le rapport annuel de 2022, le promoteur mentionne qu'à la suite de la confirmation de nouvelles réserves de minerai, l'exploitation de la mine pourrait se terminer en 2028 au lieu de 2025. À cet effet, le COMEX voudrait que le promoteur soumette, pour information, son plan pour la poursuite des activités minière ainsi que de la restauration du site minier, notamment la carrière C-02.

#2023-1030-02 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et recommandent d'autoriser la demande de modification du certificat d'autorisation global émis le 10 novembre 2011.*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation

6) Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-055

a) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
b) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
c) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
d) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
e) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
f) Renseignements supplémentaires
g) Audiences publiques
h) Rédaction du rapport d'analyse (pour discussion)
   - Pour recommandation

Le COMEX est en attente de vérifications sur quelques aspects du projet avant de poursuivre la rédaction du rapport. La discussion sur le rapport d'analyse poursuivra lors d'une rencontre prévue le 7 novembre 2023.

7) Divers

a) **Rencontre entre COMEX-CCQF-SPN – 8 janvier 2024**

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX qu'une rencontre entre le COMEX (Monsieur Luc Lainé), le Conseil Cris-Québec sur la foresterie (Monsieur Ronald Brizard, président) et la Société du Plan (Monsieur Ian Morissette, vice-président au développement durable et aux partenariats en territoire nordique) aura lieu le 8 janvier 2024. Les membres sont invités à soumettre des idées/points de discussion.

b) **Fermeture de la mine Renard**

Un article paru dans *La Presse*, le 27 octobre 2023, indiquant la fermeture de la mine de diamants Renard. Le MELCCFP effectuera un suivi auprès du promoteur, Les Diamants Stornoway, et teindra le COMEX informer de la situation.

c) **Retour sur la demande média**

La demande de média de Radio-Canada, reçu le 13 octobre 2023, a été transmise à une personne ressource au Gouvernement de la nation crie puisque la journaliste, Delphine Jung, recherchait de l'information concernant le nombre de consultations publiques tenues dans les communautés cries.

d) **Projets sur l'ordre du jour des rencontres prévues pour l'automne 2023**

- Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium Inc.
  - Rédaction du rapport d'analyse
- Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert
- Projet de prolongation des chemins forestiers « H ouest » et « I »
- Projet de dénoyage des fosses J4 et 87 par Troilus Gold – MODCA

8) Rencontre 419 B – tenue le 7 novembre à 9h par vidéoconférence
Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-055

a) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
b) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
c) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
d) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
e) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
f) Renseignements supplémentaires
g) Audiences publiques
h) Rédaction du rapport d'analyse (pour discussion)
   - Pour recommandation

À la suite des commentaires fournis par les membres du COMEX, une troisième version du rapport sera transmise au COMEX pour révision. La discussion sur le rapport d'analyse poursuivra lors d'une rencontre prévue le 29 novembre 2023.

9) Prochaine réunion

La prochaine rencontre du COMEX est prévue pour le 13 décembre 2023, par vidéoconférence (Teams).

Annexe A Suivi de la correspondance du 5 octobre 2023 au 30 octobre 2023					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec N/Réf : 3214-03-045	François-Pierre Gaudreault Hydro-Québec	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Complément d'information - Addendum	Transmis le 29 septembre 2023	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 5 octobre 2023 Reçu COMEX le 5 octobre 2023	
Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques - Diagnostic de la situation en territoires conventionnés par le MELCCFP	Luc Lainé COMEX	Mélissa Gagnon MELCCFP	Transmission de commentaires	Transmis le 23 octobre 2023 Accusé réception le 24 octobre 2023	*Pour avis et commentaires*
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-10-017	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi des conditions du certificat d'autorisation – Suivi de l'intrusion saline dans la Baie de Rupert (2017)	Transmis le 30 octobre 2023 Accusé réception le 30 octobre 2023	*Pour information*
Projet minier Troilus par Troilus Gold N/Réf. : 3214-14-067	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Tableau des préoccupations et enjeux envisagés	Transmis le 30 octobre 2023 Accusé réception le 30 octobre 2023	*Pour information*